



24.3816

Motion KVF-N. Grundversorgungsauftrag und Tätigkeitsbereich der Post vor weiterem Um- und Abbau klären**Motion CTT-N. Clarifier le mandat de service universel et le domaine d'activité de la Poste avant toute nouvelle restructuration ou tout nouveau démantèlement**

RÖSTI ALBERT

Rösti Albert, conseiller fédéral: Monsieur le conseiller national Calame, je n'ai pas voulu dire que les mêmes prestations et les mêmes services étaient fournis dans un magasin comme Volg et dans un office postal. Il est clair que c'est différent et qu'il y a deux niveaux. Le niveau de prestations et de services proposés chez Volg est inférieur. Je suis absolument d'accord, mais nous parlons de 170 sites à supprimer, ce qui signifie que plus de 500 sites demeureront. Les sites postaux nécessaires seront améliorés, et on investira dans ces sites, qui resteront. Cependant, s'il n'y a personne dans un site postal, nous ne pouvons pas garder une telle structure. On gardera des sites postaux avec tous les services proches des villages. Vous devrez peut-être rouler quelques minutes, mais vous n'avez pas tous les jours besoin de la Poste. C'est nécessaire, sinon l'Etat doit payer. Jusqu'à maintenant, la Poste est rentable et distribue même du dividende.